

« Quand on peut, on veut ». Conditions sociales de réalisation de la transition : une approche par les modes de vie

**Mathieu Saujot, Clémence Nasr, Charlie Brocard, Marion Bet (Iddri),
Sophie Dubuisson-Quellier (CNRS, SciencesPo), Marie Plessz (INRAE, ENS)**

La transition écologique est un changement social et politique au moins autant qu'un changement technique et économique. Mais comment alors saisir pleinement ces enjeux et progresser sur l'identification des conditions de changement ? D'un côté, les approches faisant l'hypothèse d'une liberté totale des choix et des comportements individuels, qui vont de pair avec la responsabilité du consommateur – thèse du « quand on veut, on peut » –, sont facilement appropriables, mais largement insuffisantes et souvent démenties par la réalité. De l'autre, l'entrée par les modes de vie (s'alimenter, se déplacer, se loger, etc.), qui suscite un intérêt croissant, permet de mieux connecter échelle individuelle et collective, mais est plus difficile à opérationnaliser.

Afin de mobiliser cette entrée « modes de vie », la maxime renouvelée « Quand on peut, on veut » révèle notre parti pris : c'est par la pratique, les gestes quotidiens, les environnements dans lesquels on évolue et les moyens concrets dont on dispose que nos préférences et modes de vie se fixent et se modifient. La mise en œuvre de la transition suppose donc de renverser la perspective : ne pas chercher uniquement à promouvoir une « prise de conscience » environnementale qui échoue souvent à se traduire dans les faits, mais plutôt rendre possibles, faciles, attractives, et désirables les pratiques « vertueuses », dans le cadre d'un partage juste des changements.

En proposant cette approche originale, ce *Décryptage* vise à nourrir la réflexion des acteurs qui cherchent à mettre en œuvre la transition écologique dans les différents secteurs.

MESSAGES CLÉS

Mobiliser le concept de « modes de vie » est indispensable pour construire une transition écologique juste et effective. L'opérationnaliser demeure néanmoins un défi.

Notre approche consiste : à considérer la diversité des groupes sociaux dans chaque secteur considéré ; à décrire les évolutions nécessaires des environnements qui structurent leurs pratiques, à travers la description de *trajectoires* cherchant à adopter le point de vue de chaque groupe.

Cette approche « par le bas » permet (1) de renforcer la crédibilité de la transition des modes de vie en décrivant une diversité de trajectoires au-delà d'un individu moyen fictif, (2) de donner à voir les interactions entre préoccupations, valeurs et normes, contraintes et offres disponibles, et (3) de mettre en discussion les conditions en termes d'actions publiques et privées sur les environnements (physique, économique, socio-culturel, cognitif). En un mot : d'identi-

fier les conditions sociales de réalisation de la transition.

Elle incite à rééquilibrer les responsabilités : aujourd'hui sur les seules épaules du consommateur et du citoyen, elles doivent aussi et surtout reposer sur les acteurs publics et privés qui ont le plus de pouvoir pour façonner les offres et normes qui structurent nos modes de vie.

Elle résout également le paradoxe émergeant du décalage entre les fortes préoccupations environnementales reflétées dans les enquêtes d'opinion et la faible ampleur des actions réelles : c'est le manque d'intervention sur les environnements qui l'explique, bien davantage qu'une prétendue irrationalité.

Proposer ce cadre, c'est enfin penser la transition bien au-delà des groupes minoritaires déjà engagés, pour chercher à embarquer toute la société, en prenant en compte les inégalités existantes.

1. INTRODUCTION

La transition écologique est un changement social et politique au moins autant qu'un changement technique et économique. Et les citoyens le perçoivent bien : la réponse à la crise écologique passe pour 9 Français sur 10 par un changement de modes de vie, bien au-delà des écogestes, et cela nécessite selon eux une intervention publique volontariste (Ademe, 2024). L'entrée par les *modes de vie* (s'alimenter, se déplacer, se loger, etc.), suscite également un intérêt croissant de la part de scientifiques, d'acteurs de politiques publiques et experts (Saujot, 2022), car elle permet de saisir pleinement les enjeux de cette transition et de progresser sur l'identification des conditions de changement. Elle permet en effet d'éclairer l'échelle individuelle par l'échelle collective, et de les connecter : si les comportements, représentations et valeurs des individus doivent être pris en compte dans une réflexion sur la transition, le concept de modes de vie pointe le rôle dominant des structures collectives (physiques, institutionnelles), normes sociales, règles économiques et offres commerciales dans les trajectoires individuelles. Des dimensions sur-déterminantes sur lesquelles l'individu seul a bien peu de prise. Les modes de vie, en tant que points de rencontre entre les spécificités des individus, leur environnement et les règles collectives, constituent ainsi un point d'entrée crucial pour penser les conditions de la transition.

Pourquoi est-il indispensable de mobiliser cette approche pour les politiques de transition ? Les approches faisant l'hypothèse d'une liberté totale des choix et des comportements individuels, qui vont de pair avec la responsabilité du consommateur – thèse du « quand on veut, on peut » –, sont certes facilement appropriables mais largement insuffisantes et souvent démenties par la réalité. En effet, les informations disponibles et les préoccupations environnementales portées par de plus en plus d'individus n'ont pas significativement fait changer les actions du plus grand nombre (Coulangeon *et al.*, 2023 ; Saujot *et al.*, 2023) et la taxe carbone a par exemple révélé l'importance des conditions matérielles qui contraignent les comportements (Saujot *et al.*, 2019). Il faut donc passer à l'étape suivante.

Comment concrètement mobiliser ce prisme « modes de vie » pour penser la complexité des conditions sociales de réalisation de la transition et l'intervention publique associée ? Nous proposons dans cet *Issue Brief* une approche originale, fruit des travaux menés par l'équipe *Modes de vie en transition* de l'Iddri depuis plusieurs années et qui vise à nourrir la réflexion de ceux qui cherchent à mettre en œuvre la transition dans les différents secteurs et à la représenter au plus proche de la réalité¹.

La maxime renouvelée – car inversée – « *Quand on veut, on peut* » révèle notre parti pris : c'est largement par la pratique, les gestes quotidiens, les environnements dans lesquels on évolue et les moyens concrets dont on dispose que nos préférences individuelles se fixent et se modifient. Il ne s'agit donc pas d'attendre que les préférences individuelles évoluent massivement du fait d'injonctions et de l'influence d'une fraction

de la société, capable et désireuse de faire primer l'impératif écologique dans son mode de vie et déjà engagée dans des modes de vie plus responsables ou plus sobres. Ces deux mécanismes – les injonctions et l'influence – se heurtent respectivement aux obstacles de la vie quotidienne et à la segmentation des groupes sociaux (Dubuisson-Quellier et Gojard, 2016). La transition doit pouvoir être mise en œuvre par tous, ce qui suppose de renverser la perspective : non pas chercher uniquement à promouvoir une « prise de conscience » environnementale qui échoue souvent à se traduire dans les faits, mais plutôt rendre possibles, faciles, attractives, et désirables les pratiques « vertueuses », dans le cadre d'un partage juste des changements.

2. DÉFIS ET CONTEXTE

Le concept de « modes de vie » (Saujot *et al.*, 2022 ; Ademe, 2023 ; Maresca, 2017) renvoie au fait qu'il existe un cadre de référence de la vie sociale, donc collectif, qui organise la vie de chacun ; en outre, ce cadre définit une forme de **normalité**, mais celle-ci est plurielle car on trouve, au sein d'une même société, une pluralité de modes de vie. Le mode de vie est donc un reflet de la société, de son organisation (sociale, technique, économique) et de sa stratification (catégories sociales, classes d'âge, etc.). Le mode de vie est ainsi une ressource pour un individu afin de mener sa vie (quels choix pour son logement, ses vacances, etc.) et s'intégrer dans un groupe (ex. un conjoint qui partage le même mode de vie, donc les mêmes goûts). Au sein de ces modes de vie, il existe une certaine latitude de choix pour les individus, qui adaptent ainsi leur style de vie à un niveau plus micro, mais dans un espace de liberté limité (ex. un ouvrier ne peut pas vivre comme un cadre du fait des contraintes financières et d'enjeux d'intégration sociale dans son milieu). Ces concepts signifient qu'un individu dispose d'un **ensemble cohérent** de pratiques, d'habitudes et de représentations, une façon d'utiliser son temps, des formes de sociabilité ; en un mot, son quotidien et ses pratiques se conforment à des normes dont il n'a pas toujours conscience. C'est par les modes de vie et les styles de vie que les individus donnent un sens à leurs pratiques, à leurs actions quotidiennes, et qu'ils interprètent les événements qui leur arrivent. Si les modes de vie évoluent en permanence dans nos sociétés, ils ont également une **certaine inertie** du fait des éléments décrits ici : les normes tendent à durer.

La question des modes de vie durables est une entrée de plus en plus centrale pour de nombreux travaux scientifiques, et l'approche systémique qu'elle permet est de plus en plus utilisée, pour dépasser les approches par la consommation responsable et mieux explorer les déterminants collectifs (Newell *et al.*, 2021 ; UNEP, 2020 ; Akenji *et al.*, 2021). Le dernier rapport du Giec²

¹ Voir par exemple le chantier transversal « modes de vie » lancé par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE).

² AR6 - WG3 - Chapitre 5. Voir notamment Summary for policymakers (p. 34 et suivantes), Technical Summary (p117 et suivantes) et Chapitre Buildings pour la définition de la sobriété. p. 118 du TS: "Demand side mitigation is about more than behavioural change. Reconfiguring the way services are provided while simultaneously changing social norms and preferences will help reduce emissions and access. Transformation happens through societal, technological and institutional changes."

a contribué à installer le champ des réflexions sur l'évolution des modes de vie en mettant en avant le potentiel important des changements de demande dans les trajectoires de décarbonation³, tout en apportant pour la première fois une définition de la sobriété : en résumé, les changements de demande sont bien plus qu'un changement de comportement, ils sont la résultante de mécanismes sociaux et de « préférences » qui peuvent changer (en maintenant un bon niveau de bien-être), en interaction avec des changements dans les infrastructures fournissant les services clés de nos modes de vie (mobilité, alimentation, logement, etc.). **Cela nous amène à un premier défi opérationnel : comment anticiper, accompagner et stimuler cette évolution sociale et technique des modes de vie, conjuguant évolution des normes⁴ et des infrastructures ?**

La lecture par les modes de vie prend de l'importance également dans un contexte de difficultés politiques et sociales, qui apparaissent clairement lors des contestations et débats accompagnant la mise en œuvre de politiques climatiques (taxe carbone, zones à faibles émissions, végétalisation des menus scolaires, etc.). Si les modes de vie évoluent en permanence au sein de nos sociétés et si l'État dispose d'une légitimité pour accompagner ces changements dans le sens de l'intérêt général (par exemple en s'appuyant sur les bénéfices collectifs en termes de santé ou de sécurité), les politiques touchant assez directement les modes de vie peuvent en effet créer de fortes réactions, car ce sont à la fois les pratiques quotidiennes, les valeurs et normes associées aux modes de vie existants qui peuvent être « percutées »⁵, de même que les modèles des acteurs économiques associés. Dans ce contexte, analyser les conditions sociales des transitions devient indispensable : il ne s'agit pas seulement d'aller chercher l'acceptabilité d'une action déjà prévue (Saujot et Francou, 2022), mais d'identifier et négocier les conditions et changements permettant de construire un plan d'action équitable et faisable (CNLE, 2024). Cela nous conduit au **second défi opérationnel : comment faire pour anticiper les effets sociaux et politiques de l'action publique, prendre en compte la diversité des situations sociales et fournir des supports de discussion afin de construire une stratégie d'action réaliste et perçue comme équitable ?**

3. NOTRE PROPOSITION D'APPROCHE POUR PENSER LA TRANSITION VIA LA DESCRIPTION DE TRAJECTOIRES DE MODES DE VIE

3.1. Présentation de l'approche

La Figure 1 traduit notre modèle conceptuel général en une approche méthodologique permettant de penser la transition des différents groupes sociaux, à travers l'action sur les « environnements ». Elle vise à constituer un support, une méthode pour déterminer quelles actions peuvent, en agissant sur les environnements, permettre à un groupe d'opérer sa transition. **Cette approche repose sur quatre idées clés** et consiste à 1) partir d'un diagnostic considérant différents groupes de population ; 2) considérer que les pratiques actuelles et les potentiels de changement sont propres à chaque groupe ; 3) décrire les évolutions nécessaires des environnements, sachant que ceux-ci structurent nos pratiques, 4) à travers la description de *trajectoires* cherchant à adopter le point de vue de chaque groupe social. Selon les secteurs, les moyens dont on dispose et les savoirs disponibles, cette méthode peut être appliquée avec différents degrés de finesse.

Cette approche est largement influencée par la **théorie des pratiques** en sociologie. Ce champ d'étude⁶, qui s'est fortement développé depuis les années 1990, cherche à investiguer le quotidien des individus, et particulièrement ces pratiques routinisées qu'ils déploient sans nécessairement réfléchir beaucoup à ce qu'ils sont précisément en train de faire au moment d'agir. Trier ses déchets, préparer un repas, nettoyer son intérieur, prendre sa voiture, etc. : autant d'actions et de gestes que nous réalisons tout simplement en tant qu'individus qui « vivent leur vies »⁷ et qui constituent justement nos « modes de vie ». Décrivons brièvement cette théorie.

Pratiques sociales. Cette théorie parle de *pratiques* pour nommer cette réalité du quotidien, plutôt que d'actions ou de comportements individuels⁸, car elle se base sur le postulat suivant : les actions individuelles sont des phénomènes sociaux. D'une certaine façon, en disant *pratique*, on signifie que l'individu agit, mais qu'à travers son action propre s'illustrent des valeurs, des aspirations (des goûts quand on parle d'alimentation ou de culture) que l'individu partage avec d'autres ; qu'à travers son action propre sont illustrées des règles qui ont été décidées par

3 Qui permettent de faciliter la séquence d'action *avoid, shift and improve* (« éviter, changer, améliorer »).

4 L'idée de norme sociale renvoie aux références légitimes existant dans chaque groupe social.

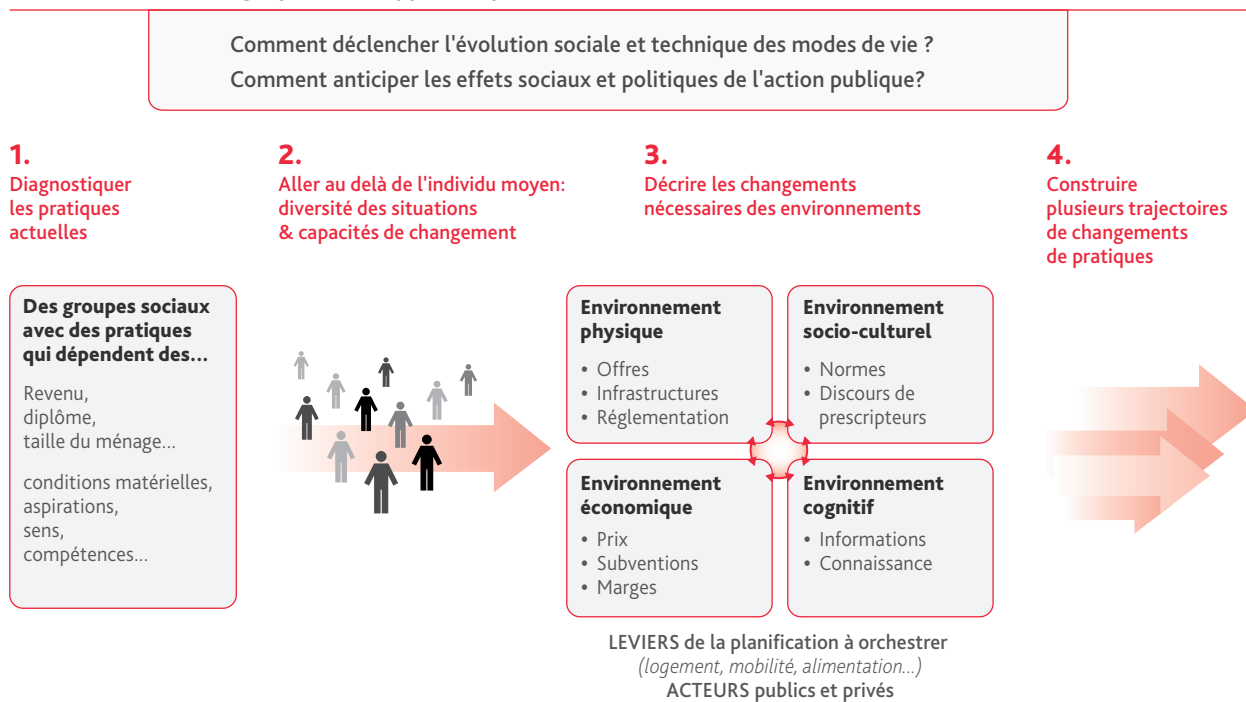
5 Ce qui est percuté, ce sont donc des « libertés » semblant à juste titre acquises, des préférences, des goûts, et des significations existantes, etc.

6 Initialement porté par Theodor Schatzki et Andreas Reckwitz, qui s'inspirent entre autres de Pierre Bourdieu, ce champ est aujourd'hui investi par de nombreux sociologues de la consommation, comme Elizabeth Shove, Alan Warde, Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Plessz, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux.

7 "Individuals as they 'go on with their lives'" (voir Evans *et al.*, 2012, cité par Mattioni *et al.*, 2020).

8 Et pour faire le lien avec les comportements, on peut dire que ceux-ci sont la partie concrètement observable des pratiques (Spurling *et al.*, 2013).

FIGURE 1. Méthodologie pour une approche par les modes de vie



d'autres ; qu'à travers son action propre, enfin, sont impliqués des objets et infrastructures qui ont été construits par d'autres. Ainsi, en faisant mes courses, je passe par une organisation, une infrastructure – par exemple, une enseigne de grande distribution –, dont l'implantation dans mon lieu de vie n'a pas été décidée par moi ; j'ai accès à une offre alimentaire dont je n'ai pas choisi le contenu ; j'ai des idées sur les « bons » aliments à acheter que je dois en bonne partie à la manière dont j'ai été élevé ou aux rencontres que j'ai faites ; je dispose même de « compétences » pour faire mes courses – savoir repérer des labels, lire une liste d'ingrédients – qui m'ont été transmises par d'autres ou via des canaux d'information institutionnalisés, etc. La Figure 2 décrit de manière simplifiée comment une dimension du mode de vie (ici l'alimentation) peut être décomposée en pratiques et la façon dont on peut concrètement décrire une pratique.

Pratiques et actions publiques. Si la théorie des pratiques peut être mobilisée comme un outil au service d'une ambition d'abord sociologique donc descriptive, certains sociologues s'en servent aussi dans le dialogue qu'ils entendent construire avec les décideurs publics, afin d'envisager une action publique plus ambitieuse, avec des effets transformatifs réels et bien plus profonds (Spurling *et al.*, 2013). Pourquoi ? Parce que considérer des pratiques, plutôt que des « comportements » ou des « choix », permet d'élargir le champ des leviers à actionner bien au-delà de la responsabilisation de l'individu ou la fourniture d'information. Si on prend l'exemple alimentaire, c'est imaginer que pour susciter l'adoption d'une alimentation plus végétale, il faille que l'offre en produits végétariens soit plus importante dans les enseignes de grande distribution (offre et infrastructure), que la puissance publique promeuve l'image d'un nouveau

repas à la Française (normes) et l'institue dans des dispositifs collectifs concrets (ex. restauration scolaire), ou encore que des ateliers de cuisine végétarienne soient accessibles (compétence).

« *Quand on peut, on veut* ». Susciter la prise de conscience écologique et l'engagement de ceux qui le peuvent et le veulent reste bien sûr très important. Mais la théorie des pratiques incite à penser au-delà de cette seule stratégie, qui se confronte inévitablement à l'inertie des pratiques pour le plus grand nombre. Il s'agit de mettre sur pied les structures et les espaces où les pratiques vertueuses seront « faciles » (Plessz, 2021). Grâce à un ensemble de dispositifs et à la diffusion d'outils, la pratique du tri des déchets est par exemple devenue facile et évidente pour beaucoup⁹ ; elle ne paraît pas constituer un effort individuel conséquent et ne s'identifie ni à une pratique particulièrement

⁹ La très grande majorité des Français trient, et cela est considéré comme facile, même si le tri systématique peut encore fortement progresser et que des doutes demeurent sur des déchets spécifiques (<https://www.citeo.com/le-mag/observatoire-du-geste-de-tri-comment-les-francais-percoivent-le-tri-des-emballages> ; <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-leurs-poubelles/>). Cette pratique parvient à se diffuser facilement car elle ne rencontre pas de rejet ou d'attraction forte au niveau des différents groupes sociaux. Pourquoi ? Parce qu'elle interagit de façon assez neutre avec les valeurs et normes propres à ces derniers. En outre, elle se diffuse d'autant plus facilement que des dispositifs (bacs de tri colorés) et des moyens ont été mis à disposition des ménages, simplifiant ainsi l'adoption de cette pratique : quand les « prescriptions 'écocitoyennes' ne compliquent pas [les] routines, [...] 'ne coûtent rien' », elles rencontrent moins de résistance (J.-B. Comby, « A propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*, n°33, 2015). Le fait que le tri soit moins fréquent dans le centre de Paris suggère d'ailleurs que le blocage est sans doute du côté de l'équipement des logements : plus ils sont petits, plus il est difficile de loger différents bacs de tri.

FIGURE 2. L'alimentation peut être décomposée en quatre pratiques concrètes, représentées via six composantes



L'alimentation est un ensemble de pratiques concrètes, attachées à des individus ou ménages, partagées au sein de groupes. Une pratique combine plusieurs éléments en interactions: c'est un ensemble d'aspirations, de capacité et de contraintes. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle ne change pas si facilement.

dégradante ni à une pratique de distinction¹⁰. Cette précision concernant l'image que l'on peut avoir de soi en exerçant tel ou tel geste est importante, car elle explicite le sens de « pouvoir » dans la maxime que nous défendons. Être en capacité de pouvoir faire quelque chose – qui va davantage dans le sens de la transition en l'occurrence – ne se réduit pas au simple fait d'avoir un « accès » physique et facilité à une solution : agir par les pratiques et les environnements vise aussi à surmonter les obstacles sociaux, de nature plus socio-culturelle, qui font que certaines choses « ne se font pas », sont ressenties comme « n'étant pas faites pour soi ».

Des pratiques aux groupes sociaux. La théorie des pratiques suggère aussi que l'action publique, quand elle touche aux modes de vie, doit être davantage différenciée. Puisque, comme on vient de le rappeler, les pratiques font intervenir des valeurs et des représentations, il faudra tenir compte de la stratification sociale, c'est-à-dire du fait que les individus et leurs désirs sont en partie déterminés par les collectifs qu'ils fréquentent et les groupes auxquels ils appartiennent. La société est constituée de groupes sociaux et on peut considérer qu'il est possible, pour chaque secteur considéré (alimentation, mobilité, etc.), de déterminer la typologie qui soit la plus signifiante possible vis-à-vis des pratiques liées au secteur. Les groupes sociaux ainsi délimités sont faits d'individus qui, en plus de leurs positionnements socio-économiques similaires, nourrissent des représentations communes et dont les comportements se ressemblent. Chaque groupe a un potentiel de changement propre.

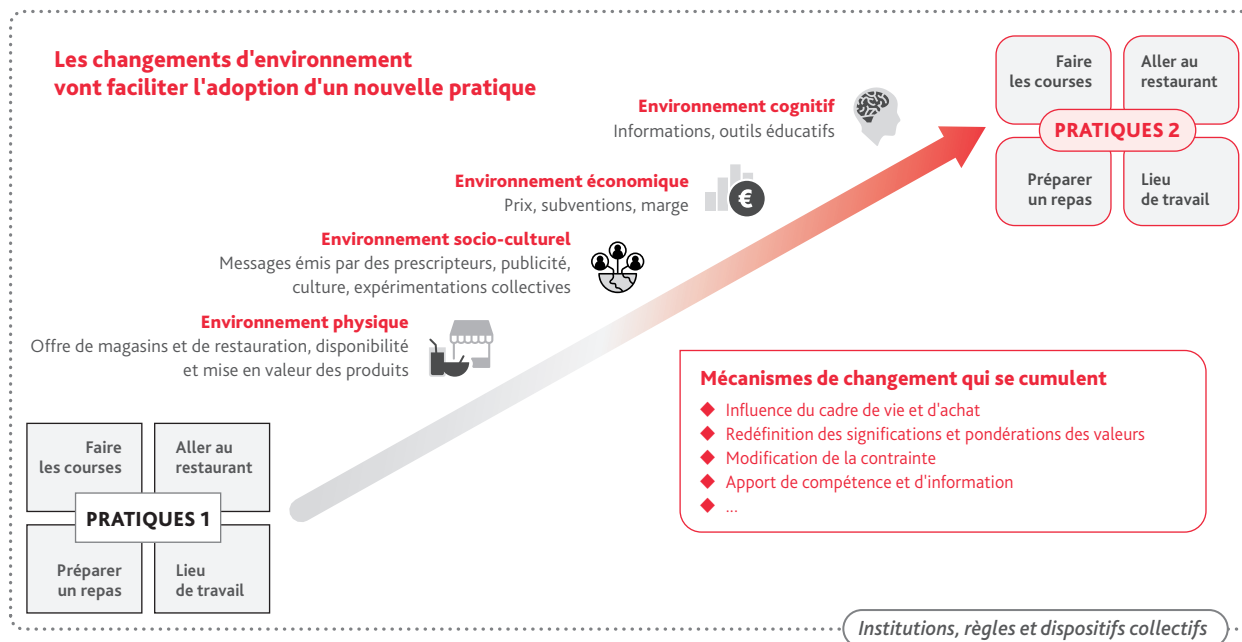
Environnements et pratiques. Dans le cadre de ce *Décryptage*, nous adaptons cette théorie, encore protéiforme et en construction dans le champ académique, à nos besoins afin de construire cette méthodologie qui se veut mobilisable au-delà de la seule sphère scientifique¹¹. Nous lui associons ainsi le concept « d'environnement », fortement mobilisé dans la littérature sur l'alimentation (Brocard et Saujot, 2023). L'environnement renvoie à ce que « rencontre » l'individu dans ses pratiques quotidiennes. Ce concept permet de répartir les différentes composantes des pratiques dans quatre dimensions claires – économique, socio-culturelle, cognitive et physique –, aisément préhensibles par les décideurs publics (voir Figure 3)¹². En effet, c'est en intervenant au sein des différents espaces de l'environnement alimentaire que les acteurs publics et privés sont en mesure d'*instituer* des changements dans le quotidien des ménages – autrement dit, de faire en sorte que ces changements acquièrent une stabilité et une familiarité de plus en plus prononcée dans la perception que les individus en ont. Notons que cela n'exclut pas les approches cognitives, mais les replace dans un cadre plus global et plus social.

¹⁰ Une pratique qui fait l'objet d'une logique de distinction pour un groupe social peut être un moteur pour ce groupe mais susciter un rejet ou une frontière symbolique pour d'autres groupes sociaux et ainsi en réduire la diffusion.

¹¹ Par exemple, la liste de composantes que nous établissons combine différentes approches : celle d'Elizabeth Shove, avec la triade *meanings-materials-competence* (voir Shove *et al.*, 2012), et celle de Theodore Schatzki, *meanings-rules-teleoaffective structure* (voir Plessz, 2021). De même, nous ajoutons la composante de la contrainte financière – ce qui permet aussi, sur un mode interdisciplinaire, d'intégrer, s'agissant des modes de vie, des données fournies par les travaux économiques.

¹² Notons que les solutions technologiques peuvent se trouver dans l'environnement physique (ex. substitut à la viande, solution de mobilité) ou cognitif (ex. nouvelle application).

FIGURE 3. Modèle conceptuel d'évolution des pratiques



Les interactions entre environnement et pratiques sont au cœur de cette approche : cette figure indique la logique d'évolution des pratiques. Les quatre **pratiques 1** vont interagir avec des changements d'environnement, dans le cadre plus large d'institutions et règles collectives, pour évoluer vers des **pratiques 2**. Les composantes des pratiques sont décrites en Figure 2.

3.2. Mise en œuvre de l'approche

Comme dit précédemment, selon les secteurs, les moyens dont on dispose et les savoirs disponibles, cette méthode peut être appliquée avec différents degrés de finesse.

Étape 1. Construction d'une typologie et diagnostic par groupe social : la manière de décomposer la société en groupes dépend du secteur considéré (par exemple, distinguer le statut locataire/propriétaire va être clé pour la question du logement, celle de la structure du ménage va être clé pour l'alimentation), des savoirs disponibles et notamment des typologies existantes (par exemple, il peut exister des travaux permettant déjà d'identifier des groupes sociaux pertinents). L'objectif est de composer des groupes caractérisés par une certaine homogénéité dans leurs contraintes, capacités et représentations. Sachant que toute décomposition en groupes sera une simplification forte de la réalité, mais restera beaucoup plus riche que la réflexion sur un individu moyen fictif.

Étape 2. Potentiels de changement : il s'agit ici de mobiliser les travaux descriptifs en sciences sociales pour bien identifier les contraintes fortes à absolument prendre en compte (par exemple, le temps pour cuisiner des produits bruts dans une famille monoparentale est limité), les opportunités de changement liées au parcours de vie (par exemple, l'entrée dans une nouvelle école va reposer la question de la mobilité). Il s'agit également d'assumer qu'il existe une diversité dans les

potentiels de changement et donc différents degrés ou vitesses de changement.

Étape 3. Environnements : se déplacer, se nourrir, se loger sont des dimensions de notre mode de vie, ce sont aussi des faisceaux de pratiques. C'est-à-dire qu'elles se construisent au croisement de nos environnements physique, socio-culturel, économique et cognitif. La Figure 3 décrit la façon dont environnements et pratiques interagissent, *via* différents mécanismes et rétroactions : c'est le cœur conceptuel qui permet de penser l'évolution des pratiques.

Étape 4. Formulation de trajectoires. Chaque politique publique structurante inclut implicitement une histoire de changement : « si l'on fait X et Y, *alors* les cibles réagiront d'une certaine manière et il se passera Z ». Il est crucial d'explicitement cette histoire afin de tester sa plausibilité et donc d'informer au mieux cet « *alors* ». Une façon de procéder consiste, sur la base des connaissances disponibles, à décrire une trajectoire possible, fruit des interactions et de l'effet cumulatif d'actions sur les environnements et de la réception de ces actions par les groupes (cf. flèche dans la Figure 3). Le format du « *récit* », c'est-à-dire chercher à décrire dans un texte une trajectoire de changement, est intéressant en ce qu'il force à imaginer quelque chose de plausible sur la base de pratiques concrètes, à « se mettre à la place de » différents groupes sociaux, et de prendre en compte la dimension systémique de l'évolution des pratiques (actions conjuguées sur les différentes dimensions comme décrit dans

la Figure 3). Toutefois, le récit a aussi l'inconvénient de pouvoir donner l'impression d'une boîte noire et d'un manque de rigueur scientifique et n'est pas toujours suffisant pour constituer le support d'une discussion éclairée. C'est une question que nous avons abordée dans le cadre de réflexions sur l'intégration des savoirs en sciences humaines et sociales dans des exercices de prospective alimentant la décision politique. Il est clair que cela soulève des défis scientifiques importants, comme nous l'avons analysé dans plusieurs travaux (notamment Saujot *et al.*, 2021)¹³. Cela ne doit pas conduire au défaitisme et à ignorer ces savoirs mais au contraire à explorer ce qui est possible, rigoureux et utile pour les mettre à profit. Et il nous semble qu'un texte décrivant une trajectoire de changement de pratiques n'est pas forcément moins scientifique qu'un jeu d'équations servant de base à une modélisation, à condition que sa construction, à l'image de ce dernier outil, soit « codée », c'est-à-dire fasse l'objet d'une explicitation fine. Les parcours peuvent en effet être formalisés sur la base d'une décomposition concrète en un ensemble d'hypothèses, travail de décomposition auquel sont associées des références scientifiques, sur la base des composantes des Figures 2 et 3. Concrètement, il s'agit d'aller le plus loin possible pour mobiliser les connaissances permettant de décrire des liens possibles entre des changements d'environnements et les dimensions de ces pratiques. Rendre discutables ces hypothèses, par leur explicitation, est la base de la rigueur car elle permet de questionner les biais et les partis pris, dont ne sont d'ailleurs pas exemptes les méthodes communément acceptées dans la prospective, comme la modélisation économique (Saujot et Waisman, 2020). Cela permet aussi de rendre possible une discussion multi-acteurs sur la faisabilité et les conditions de mise en œuvre, voire d'imaginer des formes de tests avant d'envisager la mise en œuvre de politiques publiques.

4. CE QU'APPORTE CETTE APPROCHE

Cette approche permet de progresser face aux défis de la transition identifiés précédemment.

Elle fournit un cadre pour répondre au **premier défi opérationnel**, c'est-à-dire pour anticiper, accompagner et stimuler cette co-évolution entre des modes de vie et des infrastructures et services (ex. service de transport). Plus concrètement, ce cadre permet d'outiller la réflexion sur l'évolution des préférences – notion si centrale dans les débats autour de la transition : ni imposées, ni naturelles, elles se co-construisent dans des environnements, sous influences multiples. C'est par la résonance entre des changements simultanés dans les quatre environnements que les changements se produisent (ex. alimentation : mise en cohérence entre des discours sur l'urgence écologique, l'offre que je vois, les prix que je rencontre, les normes qui se diffusent autour de moi, etc.). Se concentrer sur les pratiques concrètes permet d'éviter d'avoir une entrée seulement par les

valeurs ou l'idéologie des individus. Elle permet de révéler le rôle et les responsabilités de nombreux acteurs publics et privés dans la définition des environnements, qui à leur tour influencent les pratiques des individus¹⁴. Ces acteurs disposent en effet d'une force incomparable d'*institutionnalisation* des changements à inscrire dans ces environnements : ce sont eux qui peuvent proposer de nouvelles règles, défendre de nouvelles normes sociales, favoriser de nouveaux récits, construire de nouveaux espaces, etc. – et doter ces changements d'une forme de stabilité, les revêtir d'une forme de normalité. Par cette approche, les pouvoirs publics apparaissent ainsi légitimes pour agir sur ces différents acteurs dans le cadre de l'intérêt général et redonner des marges de manœuvre aux citoyens.

La décomposition en groupes, l'attention portée aux contraintes du quotidien comme aux valeurs et significations constitue une base précieuse pour surmonter le **second défi opérationnel** et anticiper les effets sociaux et politiques de l'action publique en prenant en compte la diversité des situations sociales. Concrètement, adopter ce regard et une décomposition en différents groupes facilite l'identification des conflits, incompatibilités et contradictions ainsi que l'impact de la défiance, qui font que les individus et les groupes ne vont pas modifier leurs modes de vie, voire vont rejeter des injonctions les visant. Cette approche incite par exemple à mobiliser des discours politiques plus différenciés et donc plus nuancés, et à demander plus à ceux pour lesquels le potentiel de changement est le plus évident.

Cette approche, qui met l'accent sur l'influence des environnements, permet également d'expliquer l'écart entre les valeurs et préoccupations, telles que reflétées dans les enquêtes d'opinion par exemple, et les actes (d'achat par exemple), et ainsi de surmonter le supposé « manque de volonté » ou « l'irrationalité » des individus, qui est une impasse politique (Saujot *et al.*, 2023). Enfin, dans cette approche, tout n'est pas dicté par l'enjeu de la transition écologique. L'évolution de la société elle-même, avec les multiples tendances et évolutions qui la travaillent, est prise en compte par l'examen des pratiques actuelles, ce qui permet de mettre en cohérence transition et état de la société.

5. UTILISATIONS POSSIBLES DE CETTE APPROCHE

Cette approche, avec les différents niveaux d'ambition dans sa mise en œuvre, peut être mobilisée pour :

- **construire des scénarios mais aussi des récits plausibles** : c'est ce que l'Iddri et le *think tank* I4CE sont en train de réaliser dans le cas de l'alimentation. Le scénario visera à faire progresser le débat sur la transition alimentaire en mettant en discussion les conditions nécessaires à des changements de pratiques alimentaires ;
- **penser la planification de l'action publique** : orchestrer l'évolution combinée des infrastructures, des offres et des modes de vie est un enjeu majeur de la planification.

¹³ Voir aussi Saujot et Waisman (2020) et le rapport collectif mobilisant une diversité d'experts et chercheurs, Saujot *et al.*, (2022).

¹⁴ Mettre en œuvre ce cadre permet aussi d'identifier les connaissances dont nous manquons et qu'il faut produire au plus vite.

La décomposition permet de clarifier le rôle des différents acteurs dans la planification en indiquant les rôles qu'ils peuvent jouer dans l'évolution des environnements ;

- évaluer **l'action publique dans un secteur** : nous avons par exemple mobilisé ce cadre pour évaluer les politiques visant à faire évoluer les pratiques alimentaires (Brocard et Saujot, 2023). Cette évaluation peut être réalisée en amont (étude d'impact) ou en aval ;
- **développer une approche opérationnelle de la notion d'équité dans la transition**, grâce à la différenciation en groupes sociaux et au niveau de lecture sociale adopté. S'intéresser aux perceptions et à la dimension symbolique des changements de modes de vie (ex. la perception du vélo varie entre groupes sociaux) permet d'aller au-delà de la seule focale économique et budgétaire. Et rappelons que la condition n°1 identifiée par les citoyens aux changements de modes de vie est un partage juste entre tous les membres de la société (Ademe, 2024) ;
- **faciliter le travail citoyen dans le cadre** démocratique. La transition, par son ampleur, nécessite une discussion démocratique, notamment sur la manière de la mettre en place. Cela prend par exemple la forme de processus participatifs. Cette approche pourrait fournir un support à l'exploration et au jugement des citoyens (ex. conditions de faisabilité), en proposant des briques à prendre en compte. En effet, mettre en discussion des scénarios, des chemins futurs, avec les citoyens serait important, et il faut donc œuvrer à les rendre préhensibles, d'où l'intérêt de partir du quotidien et des pratiques concrètes.

6. CONCLUSION : UN TRAVAIL « TECHNIQUE » ET UN DÉBAT POLITIQUE

Débattre des évolutions de modes de vie n'est pas aisé, tant les discours d'inaction sont nombreux et faciles à mobiliser (Saujot et Thiriot, 2022). Cette approche n'est pas une baguette magique capable de surmonter la conflictualité inhérente au champ politique, mais elle nous semble pouvoir apporter un progrès bienvenu. La mobiliser, c'est aussi proposer un support au débat démocratique sur ce qu'il est possible et souhaitable de faire évoluer, en clarifiant les hypothèses faites sur l'évolution des différents groupes sociaux. C'est aussi rappeler le poids des environnements, et donc des acteurs publics et privés qui les façonnent, dans nos modes de vie. L'approche par les modes de vie invite aussi à redonner aux citoyens une marge de manœuvre, par un contrôle démocratique accru sur les acteurs qui façonnent les environnements en raison de leur capacité à *les institutionnaliser*. Enfin, améliorer nos manières de penser et mettre en débat l'évolution des modes de vie est un premier pas pour mettre en discussion et négocier plus largement le modèle de société et les règles collectives adaptés à la nouvelle donne écologique. L'Iddri y travaille dans le cadre de son projet mobilisant le concept de contrat social (Saujot *et al.*, 2024).

Saujot, M. *et al.* (2024). « Quand on peut, on veut »
- Conditions sociales de réalisation de la transition :
une approche par les modes de vie. Iddri,
Décryptage N°08/24.

Les auteurs de ce *Décryptage* souhaitent remercier chaleureusement Sarah Thiriot (Ademe) et Thomas Le Gallic (Cired) pour leur relecture attentive. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-14-01.

CONTACT

mathieu.saujot@iddri.org

Institut du développement durable et des relations
internationales 41, rue du Four – 75006 Paris – France

WWW.IDDRI.ORG

[IDDRI_THINKTANK](#)